

Jacques FERGEAU ou l'art consommé de pervertir les chiffres...



Après avoir trompé les illacais sur la situation financière dans laquelle nous aurions laissé la commune et avoir été démenti lors du débat budgétaire 2010, Jacques Fergeau reprend la même partition sur la situation du logement à Saint-Jean d'Illac et du logement social en particulier à l'occasion de la présentation publique du PLU....

A l'occasion de la réunion de présentation publique du PLU du 29 juin 2010, nous aurons vraiment tout entendu :

- l'équipe que je conduisais aurait préféré payer une amende plutôt que de réaliser des logements sociaux,
- j'aurais accordé plus de 100 Permis de Construire à finalité de logement en 2007 et en 2008...

Il semble important de rétablir certaines vérités !

Au 01/01/2009, la commune comptait 2172 logements dont 118 dits sociaux, soit 5,49%.

73 logements sociaux livrés en 2009, (logements dont la réalisation ne doit strictement rien à l'action de J. Fergeau), ont porté ce taux à 8,5%.

Je m'interroge donc sur le nombre cité de plus de 2600 logements au 01/01/2010 annoncé comme le vrai chiffre en réunion, qui signifierait que 500 logements auraient été livrés en 2009 : **ces chiffres sont tout simplement démentiels !**

Dire que j'aurais préféré payer une amende plutôt que de favoriser la création de logements sociaux, c'est au mieux pêcher par ignorance, au pire de la basse médisance !

Le modèle de mixité sociale que je défendais et défends toujours est celui d'une parfaite intégration des logements sociaux, à hauteur de 30% maxi, dans les nouveaux lotissements et je reste défavorable à la création de lotissements importants à seule finalité sociale dont les conséquences en terme d'intégration sont plus qu'incertaines...

La question qui reste donc posée, n'ayant pas eu de réponse de la part de la majorité socialiste actuelle, est de savoir si les 600 logements autorisés ou en passe de l'être par J. Fergeau (485 chemin du Blayais sur 2 opérations et plus d'une centaine en diverses opérations de moindre envergure, dont 24 sur l'opération du groupe Pichet route de Pierroton), sont comptés dans les 1250 logements qui constituent l'hypothèse haute du projet présenté. Rappelons que 600 logements représentent 50% de l'hypothèse haute et plus de 25% du parc de logements actuel !

Pour conclure, je dirais qu'un projet débridé de développement de l'habitat sur la commune augmentant de 50% la population sur 10 à 15 ans ne peut pas nous satisfaire et que nous poursuivons notre engagement en faveur d'un modèle de développement de Saint-Jean d'Illac maîtrisé et responsable.

Hervé SEYVE (30 juin 2010)

PS : mes sources chiffrées ont fait l'objet d'un article extrêmement documenté, publié par sud-ouest début 2009, et rédigé sous la plume de l'ancien correspondant local de notre quotidien régional, que l'on ne peut soupçonner de partialité en notre faveur.